



30 avril 2026

AgroParisTech et Genopole confient la gestion de leur projet de fonds de pré-amorçage AGIR à Demea Sustainable Investment

A la suite d'un processus de sélection qui s'est clôturé début avril, le projet de fonds AGIR (AgroParisTech Genopole Innovation Responsable), initié par AgroParisTech et Genopole, a été confié à Demea Sustainable Investment. Côté AgroParisTech, ce fonds sera géré par sa filiale dédiée à la valorisation de la recherche, AgroParisTech Innovation. Il accompagnera le démarrage des startups dans les secteurs de la forêt, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'environnement et des biotechnologies.

Ces secteurs sont en effet essentiels pour la France et l'Europe, à la fois en termes de croissance, mais aussi de souveraineté. Ils sont confrontés de manière très brutale au réchauffement climatique et doivent donc à la fois s'adapter rapidement mais aussi contribuer à son atténuation. Les objectifs affichés de ce nouveau véhicule sont multiples et visent notamment à contribuer à une meilleure rémunération des agriculteurs, au développement et à la promotion d'une alimentation plus saine et plus durable, à une meilleure production mais qui soit moins consommatrice en ressources et intrants et enfin à la restauration des écosystèmes.

Dans ce contexte, les projets et entreprises qui s'inscrivent dans cette dynamique doivent être accompagnés par des stratégies d'innovation et de développement ambitieuses ainsi que par des financements à la hauteur des enjeux, afin de créer et faire grandir des champions de l'impact et de la croissance durable, qui parviendront à réconcilier performance économique, environnementale et sociale.

Le positionnement du fond AGIR, spécifiquement en phase de pré-amorçage, pour laquelle il existe aujourd'hui encore trop peu de solutions, permettra de combler une faille et de financer rapidement les jeunes start-ups pour leur permettre de valider la pertinence de leurs innovations, leurs marchés et leurs modèles d'affaires, de structurer leurs équipes et de préparer les tours de financements ultérieurs via les fonds d'amorçage et de capital-risque. Il ciblera ainsi des opportunités d'investissement existantes mais non adressées aujourd'hui par les véhicules d'investissement actuels.

Le fonds AGIR investira jusqu'à 500 k€ pour prendre des participations minoritaires aux côtés des entrepreneurs/ses de tout l'écosystème agri-agro au niveau national. Il

bénéficiera en premier lieu du soutien des alumni AgroParisTech, offrant un réseau structuré et impliqué, ainsi qu'une expertise sectorielle très solide aux entreprises du portefeuille.

En application de l'article D.214-32-4-1-1 du Code monétaire et financier, le Fonds fait l'objet d'une pré-commercialisation ouverte aux investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE :

- *Les informations présentées sur le Fonds ne permettent pas aux investisseurs de s'engager à souscrire ou acquérir des parts ou des actions du Fonds ;*
- *La documentation réglementaire du Fonds n'est pas définitive ;*
- *Les informations communiquées ne suffisent pas pour permettre aux investisseurs de prendre une décision d'investissement et :*
 - *Ne constitue pas une offre ou une invitation à souscrire ou acquérir des parts ou des actions du Fonds ;*
 - *Les informations présentées ne sont pas fiables parce qu'elles sont incomplètes et susceptibles d'être modifiées ;*

A propos d'AgroParisTech :

AgroParisTech est l'institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce grand établissement de référence au plan international s'adresse aux grands enjeux du 21e siècle : nourrir les hommes en gérant durablement les territoires, préserver les ressources naturelles, favoriser les innovations et intégrer la bioéconomie. L'établissement forme en s'appuyant sur la recherche et sur ses liens aux milieux professionnels des cadres, ingénieurs, docteurs et managers, dans le domaine du vivant et de l'environnement, en déployant un cursus ingénieur, une offre de master et une formation doctorale en partenariat avec de grandes universités françaises et étrangères, ainsi qu'une gamme de formation professionnelle continue sous la marque "AgroParisTech Executive". AgroParisTech se structure en 8 sites en France métropolitaine et Outre-mer dont 1 en Île-de-France, 5 départements de formation et de recherche, 24 unités de recherche, 1 ferme expérimentale, 1 halle technologique, 5 tiers-lieux ouverts dits « InnLab » et compte 3000 étudiants dont 12% de doctorants et 250 enseignants, enseignants-chercheurs et cadres scientifiques. AgroParisTech est une grande école composante de l'Université Paris-Saclay, membre de ParisTech et d'Agreenium.

Plus d'informations sur : www.agroparistech.fr

Contact : gregoire.burge@agroparistech.fr, +33 7 87 12 63 32

A propos d'AgroParisTech Innovation :

AgroParisTech Innovation SAS est la filiale de valorisation de la recherche d'AgroParisTech, dédiée à l'accompagnement des activités d'innovation et de transfert

issues des laboratoires. Elle gère un large éventail de contrats de recherche, fondamentaux ou appliqués, et organise la relation entre les partenaires privés ou publics et les équipes scientifiques en apportant un appui stratégique, juridique, financier et en propriété intellectuelle, mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires, et accompagnant la valorisation des résultats produits.

Contact : isabelle.luguenot@agroparistech.fr, +33 6 03 10 52 50

A propos de Genopole :

Biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 74 entreprises de biotechnologies, 17 laboratoires de recherche, 24 plateformes technologiques, ainsi que des formations universitaires (Université Evry, Paris Saclay).

Son objectif : soutenir les entreprises de biotechnologies et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche dans les sciences de la vie, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines.

Présidé par Stéphane Beudet et dirigé par David Bodet, Genopole est principalement soutenu par l'État, la Région Ile-de-France, l'agglomération Grand Paris Sud et l'AFM-Téléthon.

Contact : Virginie Boisgontier, consultante RP | virginie.boisgontier@scribacom.fr | 07 86 75 02 97

À propos de Demea

Demea Sustainable Investment (ex Demeter Investment Managers) et Demea Agor (ex Cerea Partners) sont des filiales de Demea Invest. Depuis plus de 20 ans, ces sociétés de gestion de premier plan investissent dans la croissance durable de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'énergie et de la transition écologique. Demea Invest gère 3 milliards d'euros levés auprès d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et de family offices. Elle a soutenu 450 startups, PME et projets en capital-risque, capital développement, capital transmission, infrastructure et dette privée. L'équipe Demea Invest comprend 70 professionnels basés à Paris, Lyon, Bordeaux, Düsseldorf, Madrid et Montréal.

Contact :

eric.marty@demea-si.com | +33 6 77 53 56 10

thomas.beaugendre@demea-si.com | +33 7 56 23 00 89